



TECHNICIEN DE MAINTENANCE (H/F) – Janvier 2026

DLG Profils & Compétences recrute un TECHNICIEN DE MAINTENANCE H/F pour son client, entreprise familiale et indépendante spécialiste des Liqueurs et Sirops, dans le cadre de son développement, pour le site de production de St Léger des Bois.

Poste et missions :

Rattaché(e) au responsable maintenance, et au sein d'une équipe de 7 personnes, vous êtes en interaction avec différents interlocuteurs (fabrication, conditionnement, QSE, direction...)

Vos missions sont les suivantes :

- Assurer les interventions de maintenance préventives et correctives sur les équipements de production, les utilités, et les bâtiments.
- Fiabiliser les installations et proposer des améliorations.
- Superviser les interventions de prestataires extérieurs.
- Participer à la gestion du magasin de pièces détachées.
- Organiser vos activités quotidiennes via une GMAO.
- Participer à la réalisation des travaux neufs.

Horaires de travail: 5h 12h15 / 12h 19h30 en alternance.

Votre profil :

- De formation BAC+2 de type Maintenance Industrielle, vous avez nécessairement une première expérience confirmée dans le secteur industriel.
- Capable de comprendre, d'identifier les causes des pannes, vous savez fournir un diagnostic fiable.
- Vous avez des compétences pluridisciplinaires : mécanique, électrique, systèmes de machines automatisées, transferts de fluides (pompes, vannes).
- Proactif(ive), vous anticipez et faites preuve d'autonomie et d'initiative.
- Doté(e) d'un très bon relationnel, vous communiquez aisément avec différents interlocuteurs. Votre sens du service vous permet de répondre à diverses sollicitations.
- On apprécie votre organisation et votre gestion des priorités. Vous faites preuve de rigueur, de réactivité et vous avez la capacité de prendre en charge un projet du début à la fin.



Salaire :

- Entre 30k€ et 35k€ sur 13 mois base 35h00, selon expérience, (salaire incluant la prime bouteille d'environ 95€ brut/mois),
- Ticket restaurant 7€/jour,
- Prime d'équipe 8€50/jour,
- Prime habillage 1€/jour
- Intéressement et participation,
- Plan d'épargne retraite collective,
- Mutuelle prise en charge à 60%.